



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit	France Protect 100 by CA (Septembre 2022)
Identifiant	ISIN Code : FR001400BKM1
L'Initiateur	Crédit Agricole CIB Finance Luxembourg S.A. garanti par Credit Agricole CIB
Contacteur l'Initiateur du PRIIP	priipsenquiries@ca-cib.com Pour de plus amples informations, appelez-le : +33 1 57 87 11 47
Autorité compétente de l'Initiateur du PRIIP	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date de production du document d'informations clés	12 août 2022

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type	Le produit se présente sous la forme d'un instrument de dette, régi par le droit français.
Objectifs	Vous fournir un Montant Fixe à maturité et un rendement lié à la performance de l'Indice MSCI France Select ESG 30 5% Decrement (net). Ce produit prévoit une protection du capital à hauteur de 100% de la valeur nominale à maturité et de 90% de la valeur nominale en cours de vie .

- **Remboursement à la Date de Maturité :**
 - **Montant de Remboursement :**

- Le Montant de Remboursement est défini par le Montant Fixe plus le Montant Nominal multiplié par le Niveau Final du Sous-jacent et multiplié par le Taux de Participation.
- Si le Montant de Remboursement est supérieur ou égal à 100,00% du Montant Nominal, vous recevrez le Montant de Remboursement.
- Si le Montant de Remboursement est inférieur à 100,00% du Montant Nominal, vous recevrez le Montant Nominal.

Dates, Valeurs et Définitions Clés (*)

Toutes les constatations et observations sont faites par l'Agent de Calcul. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- **Sous-jacent(s) :** MSCI France Select ESG 30 5% Decrement (net) EUR
- **Niveau Final :** la Valeur de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Finale divisée par sa Valeur Initiale, exprimée en pourcentage
- **Valeur Initiale :** La Valeur de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Initiale
- **Valeur de Clôture :** La valeur du Sous-jacent à la clôture du marché lors d'un jour ouvré donné
- **Agent de Calcul :** Crédit Agricole CIB
- **Montant Nominal :** 100 EUR
- **Prix de Vente :** 100%
- **Montant Fixe :** 68,56% multiplié par le Montant Nominal
- **Taux de Participation :** 50%
- **Dates :**
 - **Date d'Emission :** 26 août 2022
 - **Date de Maturité :** 27 janvier 2031
 - **Date d'Evaluation Initiale :** 11 janvier 2023
 - **Date d'Evaluation Finale :** 13 janvier 2031

* Ces éléments ne sont que des termes indicatifs et peuvent être amenés à changer. Il vous appartient de vous assurer d'avoir les éléments les plus à jour avant d'investir.

Remboursements anticipés et ajustements

Les termes du produit prévoient que si certains événements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent (principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Initiateur du produit qui peuvent inclure l'interruption de la capacité de l'Initiateur à mener les transactions de couvertures nécessaires), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'évènement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement, sans être inférieur cependant à 90% du Montant Nominal.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est prévu pour les clients qui :

- possèdent des connaissances et une expérience significatives en matière de produits tels que celui décrit dans ce document
- sont informés de la possibilité d'une perte partielle et sont capables d'y faire face
- ont une tolérance au risque conforme à l'indicateur synthétique de risque dans ce document
- ont une anticipation d'évolution du sous-jacent compatible avec ce produit
- ont un horizon d'investissement conforme avec la date de maturité de ce produit tel que déterminé indépendamment ou sur la base d'un conseil professionnel.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur Synthétique de Risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 27 janvier 2031. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de Crédit Agricole CIB Finance Luxembourg S.A. de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Ceci prend en compte deux éléments : 1) le risque de marché - le fait que les pertes potentielles liées à la performance future sont évaluées à un niveau faible ; et 2) le risque de crédit : le fait que des mauvaises conditions de marché soient très peu probables d'impacter la capacité de Crédit Agricole CIB Finance Luxembourg S.A. et du garant à vous payer. **Si un produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État membre dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement, lorsqu'il est exprimé dans la monnaie officielle de l'État membre où est commercialisé ce produit, peut varier selon les fluctuations monétaires.** L'indicateur synthétique de risque, déterminé conformément au Règlement (UE) n° 1286/2014, est issu de la performance historique du (ou des) sous-jacent(s) et peut par conséquent sous-estimer le risque de perte éventuel que vous pourriez subir en rapport avec ce produit. Vous avez droit à la restitution d'au moins **100%** de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Si Crédit Agricole CIB Finance Luxembourg S.A. et le Garant sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

L'évolution future des marchés ne peut pas être prédite avec exactitude. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basés sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR				
Scenarios		1 an	4 ans	8 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 768 EUR	9 702 EUR	10 000 EUR
	Rendement moyen chaque année	-2,32%	-0,75%	0,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 768 EUR	9 835 EUR	10 000 EUR
	Rendement moyen chaque année	-2,32%	-0,41%	0,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 949 EUR	10 300 EUR	11 403 EUR
	Rendement moyen chaque année	-0,51%	0,74%	1,64%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 056 EUR	11 989 EUR	17 325 EUR
	Rendement moyen chaque année	0,56%	4,64%	7,07%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur les 8 prochaine(s) année(s), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du le produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI CREDIT AGRICOLE CIB FINANCE LUXEMBOURG S.A. ET LE GARANT NE SONT PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché ni un système de garantie ou système d'indemnisation des investisseurs. Si Crédit Agricole CIB Finance Luxembourg S.A. et le Garant sont incapables de payer et/ou sont en situation de défaut, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement et tout paiement pourrait être retardé.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

La Réduction du Rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR			
SCENARIOS	SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRES 4 ANS	SI VOUS SORTEZ A LA FIN DE LA PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE
coûts totaux	950,00 EUR	950,00 EUR	900,00 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	10,44%	2,54%	1,20%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence chaque année des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
COÛTS PONCTUELS	Coûts d'entrée	1,20%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
COÛTS RÉCURRENTS	Coûts de transactions de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence sur les coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE?

Période de détention recommandée : 8 ans

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.

La période de détention recommandée est choisie en fonction de la date de maturité du produit. Veuillez noter qu'il peut être difficile de vendre le produit avant la date de maturité. Si vous êtes capable de vendre le produit à une date antérieure, vous pouvez encourir des coûts et vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Au cas où vous souhaiteriez effectuer une réclamation à tout moment à propos de ce produit, ou du service que vous avez reçu, vous pouvez le faire en nous contactant, à : Crédit Agricole CIB, Broadwalk House, 5 Appold Street, London, EC2A 2DA, ou priipsenquiries@ca-cib.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'information contenue dans ce document d'informations clés ne constitue pas une recommandation de s'engager dans ce produit et ne remplace pas la consultation individuelle avec un conseiller.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce produit auprès de votre conseiller financier.

Les documents suivant sont disponibles sur demande :

- Les conditions définitives du produit (tels que publiées sur la base d'une exigence légale), qui sont disponibles sur : www.documentation.ca-cib.com
- Le prospectus de base, éventuellement complété par des suppléments, relatif au programme de produits structurés et sous lequel le produit est émis (tel que publié sur la base d'une exigence légale), qui est disponible sur : www.documentation.ca-cib.com